

Technicien(ne) installateur de bassins, piscines, baignades

Où exerce-t-on ce métier ?

Intérieur

Jardins de particuliers

Jardins d'entreprises

Parcs, jardins et espaces publics

Murs et toitures végétalisés



Grâce à ses bassins d'ornement ou de baignade, il compose les plus belles histoires d'eau des jardins et des parcs.

Les formations associées

Après la 3ème

CAP monteur en installations sanitaires ou thermiques

BP métiers de la piscine – technicien en bassins

Niveau bac et post-bac

Bac pro aménagements paysagers

Qualifications et spécialisations

Diplôme de phytoépuration



CRÉATION ET AMÉNAGEMENT



SOIN ET ENTRETIEN



CONSTRUCTION PAYSAGÈRE

Technicien(ne) installateur de bassins, piscines, baignades

Son rôle

Les piscines et bassins d'ornement répondent à des règles de stabilité et d'imperméabilité et doivent garantir la qualité de l'eau. L'installateur de structures aquatiques supervise la mise en œuvre des fondations du bassin et de tous ses abords afin qu'il soit parfaitement intégré à son environnement. Il veille aux questions d'étanchéité et à la gestion de l'écosystème. C'est un spécialiste du traitement de l'eau, des installations hydrauliques et des filtrations.

L'entretien saisonnier d'une piscine ou d'un bassin de baignade comprend l'arrêt de l'installation, son nettoyage, le contrôle de son fonctionnement ou encore sa remise en route. En cas de dysfonctionnement, l'installateur effectue les réparations nécessaires. Le système de chauffage, l'équipement électrique et tous les équipements annexes peuvent aussi être de son ressort.

Ses compétences

- Connaissances électriques, hydrauliques et de filtrations
- Connaissances en maçonnerie
- Connaissances des végétaux et minéraux

Les perspectives d'évolution

L'installateur de bassins, piscines, baignades peut se diriger vers des fonctions de management et devenir :

- Chef d'équipe / chef de chantier

Ses qualités

Technicité,
sens esthétique et
artistique



La bonne voie pour vous si :

Vous aimez la nature

Vous aimez le travail manuel

Vous voulez travailler dehors



La rémunération mensuelle en début de carrière*

De 1800€ à 2200€ brut /mois

* Montants indicatifs variables selon la zone géographique, hors primes